

RESTAURANT OUVERT MIDI & SOIR DU JEUDI AU SAMEDI
NON-STOP DE 11H À 2H DU MATIN & DIMANCHE MIDI
GRILL - TAPAS - ROSE
TRANSATS - PISCINE
GROUPEES LIVE
RÉSERVATIONS 06 62 84 88 89
RN7 ROUTE D'AVIGNON, CH. DE LIGNANE 13540 PUYRICARD



PHOTO ANGE ESPOSITO

P.5



PHOTO AFP

P.1



PHOTO FREDERIC SPEICH

P.24

La Provence

JEUDI 4 SEPTEMBRE 2014

AIX - PAYS D'AIX

laprovence.com / 1,10€



Aix : des loyers moins fous ?

D'après les baromètres nationaux, l'explosion connue ces dernières années fait partie du passé. Mais la ville reste chère p.

ÉCONOMIE

Filière bois, source d'emplois pour la région P.II

MÉDIAS

La pub bientôt de retour après 20 h sur France TV ? P.III

ALGÉRIE

Tibéhirine : un juge français pourra enquêter P.V

0 20306 - 904 - 1,10 € - 0



CAHIER 1 - N° 6291

*Journal respectueux de l'environnement, 100% papier recyclé



AMICAL Quart de finalistes du mondial, les Bleus ont réussi au Brésil leur "opération séduction" du public français. Ils le retrouveront (enfin) ce soir, au Stade de France, contre des Espagnols revanchards. Pour les hommes de Deschamps, l'Euro 2016 démarre aujourd'hui. P.23

Economisez de 10% à 35%**

STOCK LIMITE

à partir de 12700€

Sochaliennefr
Marseille - Provence
"L'automobile remise notre métier depuis 26 ans" Le Directeur

500⁽¹⁾ véhicules
toutes marques
neufs, récents et occasions
Le meilleur rapport qualité / prix !
+ d'infos sur www.lasochaliennefr

CLIO III COLLECTION
Oct 75, 2014, 10 kms,
5 Portes, Clim, Cdi, Peinture Métal

13, Avenue de Londres ZI Les Estroublans - 13127 VITROLLES
Ouvert non-stop du lundi au samedi de 8h30 à 19h45 - **Tél. 04 86 80 20 84**

(1) De la valeur neuve suivant marque et modèle. (1) Environ. (2) Voir conditions sur place.

ICI CHEMIN DE BIBÉMUS À 200 MÈTRES
NON À L'ANTENNE FREE MOBILE !
NON AUX RISQUES SUR NOTRE SANTÉ
NON AUX TROUBLES DE VOISINAGE
NON À LA DÉPRÉCIATION DE NOS MAISONS
OUI AUX PRINCIPES DE PRÉCAUTION

Rejoignez le collectif de riverains
lessentinellesdebibemus@gmail.com
06 78 64 99 23

AIX-EN-PROVENCE
Alliés contre une antenne relais à Bibémus

Chemin de Bibémus, des habitants ont créé un collectif pour protester contre l'implantation d'une antenne par l'opérateur Free. / PHOTO PATRICK NOSETTO P.3

Antennes-relais: les oreilles sifflent du côté de Bibémus

Un collectif s'est créé contre l'installation par Free d'une antenne de téléphonie mobile, dans une propriété privée. La Ville, de son côté, explique que les collectivités ne peuvent s'y opposer



Des membres du collectif des Sentinelles de Bibémus ont installé un panneau pour dénoncer le projet d'antenne programmé chemin de Bibémus.

/PHOTOS PATRICK NOSETTO

Sans (trop) mauvais jeu de mots, on dira qu'ils sont tombés de l'arbre, les riverains du chemin de Bibémus, quand ils ont appris le projet d'implantation d'une antenne-relais (de téléphonie mobile), à deux pas de chez eux.

C'était en plein été, et certains se sont mobilisés très vite. Ils ont monté le collectif des Sentinelles de Bibémus, alerté mairie et CIQ, contacté Free Telecom, l'opérateur, et même tenté de dissuader le propriétaire du terrain où sera installée cette antenne (dissimulée dans un vrai faux pin), contre un loyer. Ce dernier, que nous avons tenté de contacter, a refusé de s'exprimer sur le sujet.

Autour, on s'inquiète: "On invoque avant tout le principe de précaution, gronde Jacques de Welle, du collectif des Sentinelles de Bibémus. Il est commandé de ne pas implanter d'antenne-

relais à moins de 300 mètres d'une crèche ou d'une école. Ce n'est pas pour rien... Là, l'habitation la plus proche se situe à 10 mètres à peine! Et puis en plus du risque sanitaire, il y a aussi la dépréciation de nos biens, soyons honnêtes." Le collectif ajoute que dans les villas alentour, vivent beaucoup d'enfants. Alors les Sentinelles (plusieurs dizaines de personnes) ont installé un panneau, et devraient tracter dans les jours qui viennent: "On ne peut pas laisser faire! On réfléchit à ce qu'il est possible d'engager, depuis le jour où on a découvert ce projet".

Recours gracieux

C'était le 17 juillet dernier: des habitants de ce quartier tranquille et plutôt chic d'Aix ont découvert un panneau d'affichage, sur un arbre (un vrai). "Installation d'un pylône arbre de type pin", est-il so-

lément mentionné sur le document, que l'opérateur, déplore le collectif, aurait affiché 40 jours après obtention de l'autorisation administrative. "Nous avons fait un recours gracieux auprès de la mairie pour contester l'affichage, mais on sait qu'on ne fera que gagner du temps". Du temps, annonce Jacques de Welle, pour transformer le collectif en association, et entamer une action devant le tribunal de grande instance, visant à mettre en avant le principe de précaution, le trouble de nuisance, le trouble de voisinage et la dépréciation des biens des propriétaires du quartier.

"La Ville est condamnée à chaque fois"

"Nous avons aussi demandé à rencontrer le maire, pour qu'elle nous aide. Nous ne resterons pas sans rien faire". Que peut la Ville, justement, dans ces dossiers épineux? Pas grand-chose, fait remarquer

Alex

andre Gallese, l'adjoint à l'urbanisme. La position de la commune a évolué au fil du temps, explique l'élu. Pendant deux ans entre 2012 et 2014, et en vertu du principe de précaution, Maryse Joissains refusait systématiquement

l'implantation de ces antennes. Sauf que la loi n'est pas du côté des collectivités locales, particulièrement démunies, poursuit Alexandre Gallese: "Les opérateurs attaquaient nos décisions et la Ville a été condamnée à chaque fois à payer des amendes. Même à Puyricard, où nous avions l'appui de l'architecte des Bâtiments de France. Le droit est du côté des opérateurs: le principe de précaution est rejeté par les tribunaux administratifs, qui appliquent la loi". Bref, les communes ne peuvent empêcher un propriétaire privé de louer un emplacement à un opérateur. Après cette série de décisions défavorables, la Ville a décidé de ne plus refuser les antennes: "Sans les moyens de dire 'non', nous sommes davantage dans la négociation avec les opérateurs", poursuit l'adjoint. Pour Bibémus, si la Ville n'est pas favorable à cet emplacement, nous ne pouvons pas nous y opposer.

Le collectif promet ne pas s'opposer aveuglément aux antennes-relais: "On demande juste le respect du principe de précaution: une distance de 300 m entre l'antenne et les maisons. L'opérateur pourrait opter pour un terrain plus isolé, dans le quartier... Nous savons qu'il faut bien en implanter, des antennes-relais", tempère Jacques de Welle, pour les Sentinelles.

Le Chemin de Bibémus n'est pas le seul secteur de la commune, où fleurissent ces antennes. Du côté des Platanes, un lecteur nous interpelle: "Du jour au lendemain mes parents ont découvert une antenne d'une douzaine de mètres de haut juste devant leur balcon. Imaginez le choc, pour ce couple d'octogénaires. Si au moins l'opérateur qui a installé ça, pouvait la dissimuler... ça serait peut-être un peu moins dur à encaisser".

La Provence a tenté de contacter Free, lui proposant de s'exprimer. L'opérateur n'a pas donné suite.

QUI AUTORISE LES ANTENNES-RELAIS?

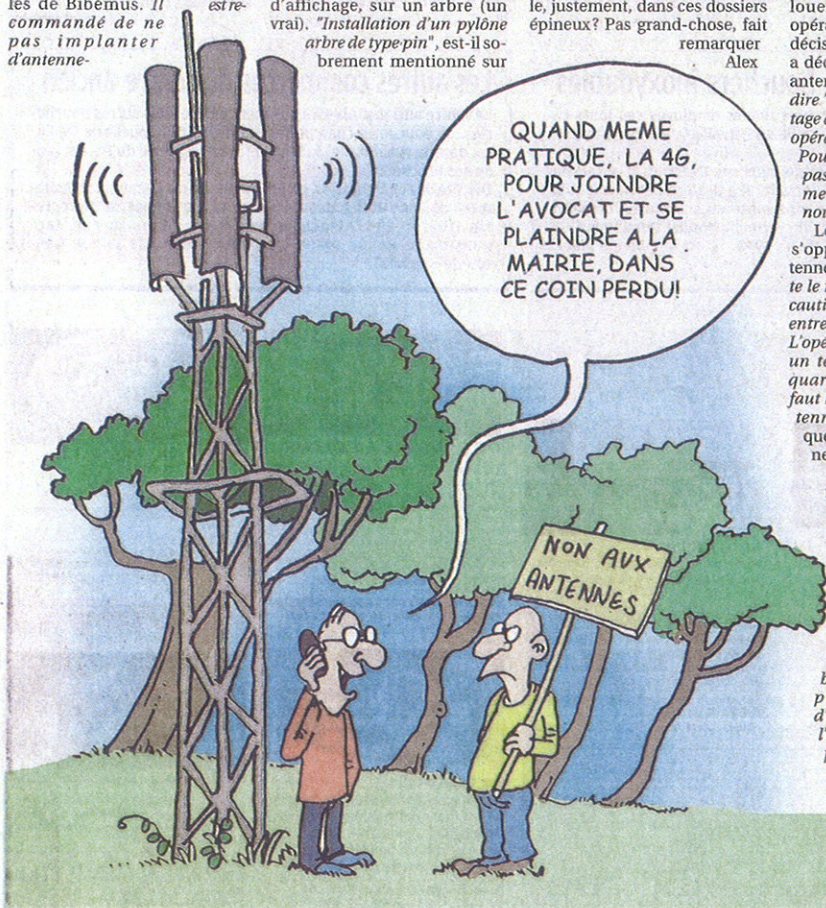
- Une antenne-relais de téléphonie mobile est un émetteur-récepteur de signaux électriques de communication mobile. Il convertit les signaux électriques en ondes électromagnétiques. Le terme d'antenne-relais désigne souvent les antennes de téléphonie mobile.

- L'opérateur doit rendre des comptes à l'ANFR (Agence nationale des fréquences radio), l'autorité de régulation compétente. Cet établissement public, créé en 1997, autorise ou non les implantations.

- L'implantation d'antennes est décidée avec accord de l'ANFR. Elle coordonne l'implantation des stations radioélectriques de toute nature, pour la meilleure utilisation des sites disponibles. Elle veille au respect des valeurs limites d'exposition aux champs électromagnétiques.

- Les chiffres: août 2008, l'ANFR a dénombré en France 119 250 antennes-relais de toutes sortes. En janvier 2012, 157 000 installations sont autorisées. Le 1^{er} avril 2014, 14 293 sites ont été autorisés pour des antennes de téléphonie mobile très haut débit (4G) tous opérateurs confondus. Le 1^{er} septembre, 17 140 sites sont autorisés pour la 4G tous opérateurs confondus. Soit une hausse de 2,7 % depuis août 2014.

- Pour plus d'infos sur la localisation des sites autorisés: www.cartoradio.fr



A su

La compa Airlines d de grande
Le tribunal d'Aix doit é la demande des victime aérienne de nes. Cet acc 152 morts, (Marseillais Cette "audi (...) de solli intégrale de résultant di tionnel", éc le présiden: des familles! Par ailleurs s'insurge co voils de la c 8 décembre

ils vont fé de Frédéric

Ce samed 6 sep- tembre à partir de 15 h sous les plata- nes, derriè- re l'Oustau de Prouvèn- ço au parc Jour- dan, l'Escolo feli va honorer l'occasion d de sa naissè re de sa disj te manifest: offrira au pi de fête, ave par le Capoi ques Moutti roir, etc.

Le ch



150
artistes t venus du dont des Shane O' réunis le: 12 octobr par le "C Ink". Con associa: connex: tatouage program compiler: colloque, performa: concerts néo-rock Bombers Las Vega: burlesqu Von Canc Scarlett, stands de de bijoux comme l' connue p

